EXTRAIT du REGISTRE des DELIBI du CONSEIL D'ADMINISTRAT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le 15/04/2025

ID: 073-217303296-20250409-CCAS_2025_02-DE

Berger Levfault

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE VOGLANS - SAVOIE

DEPARTEMENT SAVOIE

Séance du 9 avril 2025

Nº 2025-02

AFFÉRENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE PRÉSENTS

13 13 8

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves MERCIER, Président,

Présents : Yves MERCIER, Jacques CONVERT, Sandrine CAVALLO, Malika BERNOU, Alain GOUJON, Carmela SICOLI, Daniela ELHOMBRE, Karen AUGERT

Pour: 9 DONT 1 POUVOIR

CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

Absents: Annie DEUX, Andréa POLLIER, Françoise FRANCILLARD,

William GOBET, Isabelle TETAZ

DATE DE LA CONVOCATION
02/04/2025

Pouvoir: William GOBET donne pouvoir à Jacques CONVERT

DATE D'AFFICHAGE 02/04/2025 Secrétaire de séance : Sandrine CAVALLO

OBJET
DE LA
DELIBERATION

Monsieur le Président expose que suite à la clôture Compte Financier Unique (CFU), il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2024.

Il est constaté un excédent de fonctionnement de :

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 AU BUDGET PREVISIONNEL 2025 2 664.67 €

qui sera imputé au compte 002, Recettes de Fonctionnement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

APPROUVE l'affectation du résultat comme prévu ci-dessus.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

APRÈS

DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Fait et délibéré à Voglans, le 09/04/2025

Le

NOTIFICATION OU

Le

Secrétaire de séance

Yves MERCIER Président du CCAS